



Pour publication immédiate

## COMMUNIQUÉ

### PRÉSENCE DE RADON DANS LES ÉCOLES

#### **Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval est inquiet !**

**Laval, le 14 avril 2015** – Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval a appris, le 12 mars dernier, que la Commission scolaire de Laval ne prévoit pas, à court ou à moyen terme, faire des travaux d'atténuation du taux de radon dans les écoles.

*« Depuis septembre 2013, la commission scolaire sait que dans certains locaux, les taux de radon dépassent 200 becquerels par mètre cube. Dans ces cas, Santé Canada et l'Institut national de santé publique du Québec recommandent que ces travaux d'atténuation soient effectués dans un délai de moins de deux (2) ans »* souligne madame Micheline Roby, responsable au syndicat du dossier de la santé et sécurité au travail.

Le radon est un gaz radioactif inodore et incolore qui est classé comme agent cancérogène. Le ministère de la Santé et des Services sociaux soutient que l'exposition au radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme.

Le syndicat est d'autant plus inquiet que la situation semble plus préoccupante dans certaines écoles. Une enseignante travaille depuis maintenant 18 ans dans la même classe, à l'école Val-des-Arbres, où le taux de radon dépasse les 200 becquerels par mètre cube. L'école La Source semble aussi particulièrement touchée par un haut taux de radon.

#### Manque de transparence

Le syndicat déplore également le manque de transparence de la Commission scolaire de Laval dans ce dossier. Malgré de multiples demandes au Comité paritaire en santé et sécurité au travail, l'employeur a toujours refusé de communiquer directement aux représentants du syndicat les résultats des dosimètres installés dans les écoles. Selon la commission scolaire, cette information avait été communiquée dans les écoles et centres. *« Selon l'information recueillie auprès de nos déléguées et délégués, plusieurs directions d'école n'ont jamais transmis cette information au moment où elle était disponible. Nous avons été dans l'obligation de procéder à une demande en vertu*

*de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et parapublics. », a déclaré madame Roby.*

*« Nous serons présents à la séance des commissaires du mercredi 15 avril prochain afin d'exiger que des travaux d'atténuation du taux de radon soient effectués dès maintenant », soutient madame Roby.*

Madame Roby sera disponible sur place pour répondre à vos questions.

Le SERL représente les 5 000 enseignantes et enseignants des écoles primaires, secondaires et centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes de la Commission scolaire de Laval.

- 30 -

Source : Syndicat de l'enseignement de la région de Laval  
Madame Manon Lafrance, conseillère syndicale chargée des communications.  
Téléphone : 450 978-1513